

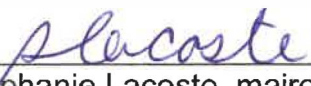
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DRUMMONDVILLE

Règlement numéro RV21-5513 amendant l'article 651.3 du Règlement no 3500 concernant la circulation des motoquads et autoquads sur les chemins municipaux;

Le conseil décrète ce qui suit :

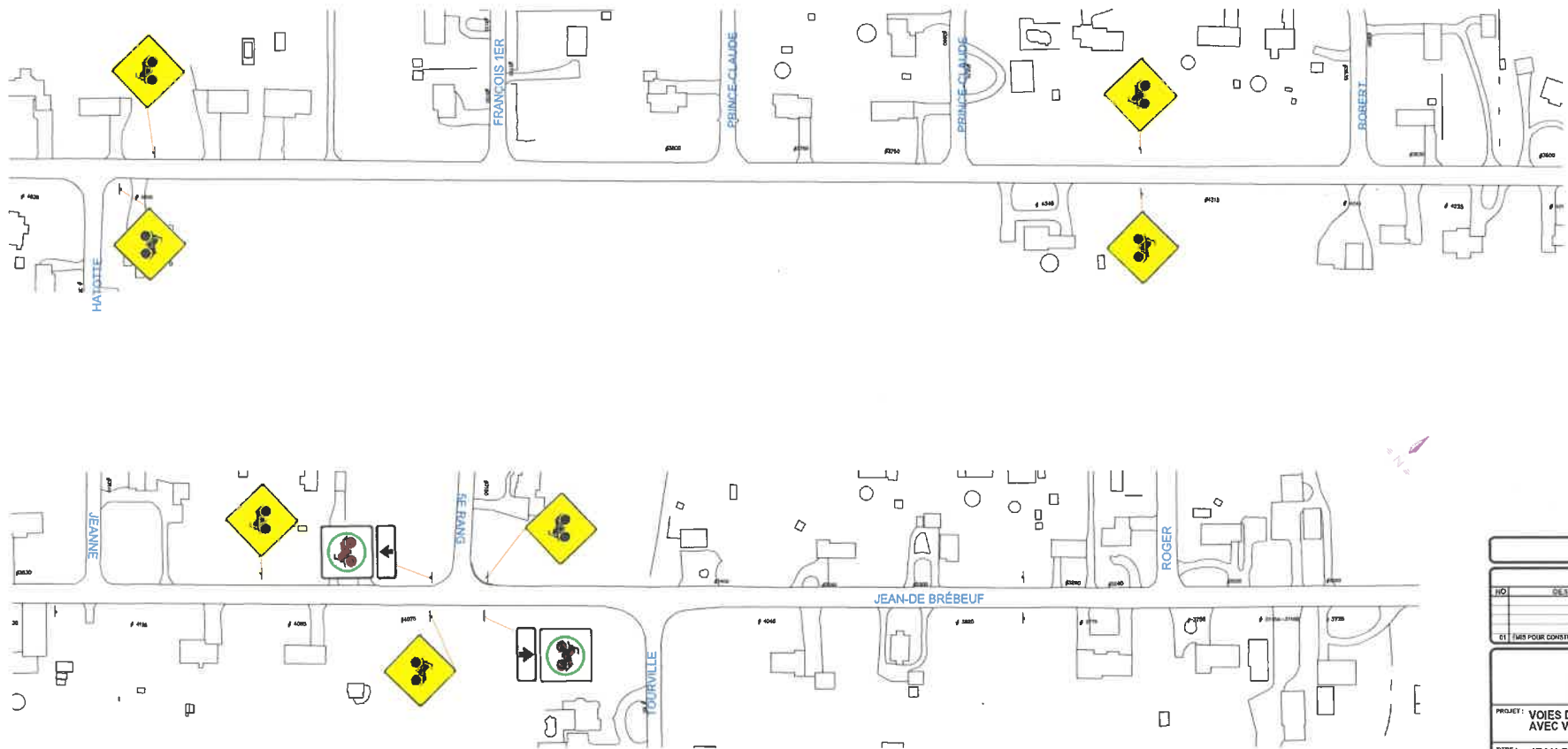
1. Le premier alinéa de l'article 651.3 du Règlement municipal no 3500 est remplacé par le suivant, libellé comme suit :

« La circulation des motoquads et des autoquads au sens de la *Loi sur les véhicules hors route* (RLRQ, c.V-1.3) est permise aux endroits suivants : »
2. Le paragraphe a) de l'article 651.3 du Règlement municipal no 3500 est abrogé;
3. Au paragraphe d) de l'article 651.3 du Règlement municipal no 3500 les mots « au 5^e Rang Est » sont remplacés par « à la limite de Saint-Germain-de-Grantham » et le mot « 1,6 » est remplacé par le mot « 2.7 »;
4. L'annexe L du Règlement municipal no 3500 qui comprend le plan de signalisation et les rapports établissant que la circulation des véhicules hors route dans les conditions prescrites est sécuritaire est remplacé par les nouveaux plans suivant les modifications proposées au présent règlement pour en faire partie intégrante;
5. Le présent règlement entre en vigueur 15 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec.


Stéphanie Lacoste, mairesse


M^e Mélanie Ouellet, greffière

Date d'entrée en vigueur le 11 mars 2022 .



REVISIONS			
N°	DESCRIPTION	PAR	DATE
01	MIS POUR CONSTRUCTION	CC	2021-12-15

DRUMMONDVILLE
 Capitale de développement

PROJET: VOIES DE CIRCULATION PARTAGÉES
 AVEC VÉHICULES HORS ROUTE

TITRE: JEAN-DE BRÉBEUF

PRÉPARÉ PAR: *Clyde Crevier, Ing., M. Ing., PMP*

DESIGNÉ PAR: *Guillaume Janello-Bâtangar, tech.*

APPROUVÉ PAR: *Clyde Crevier, Ing., M. Ing., PMP*

ÉCHELLE: 1:1500

DATE: 2021-12-14

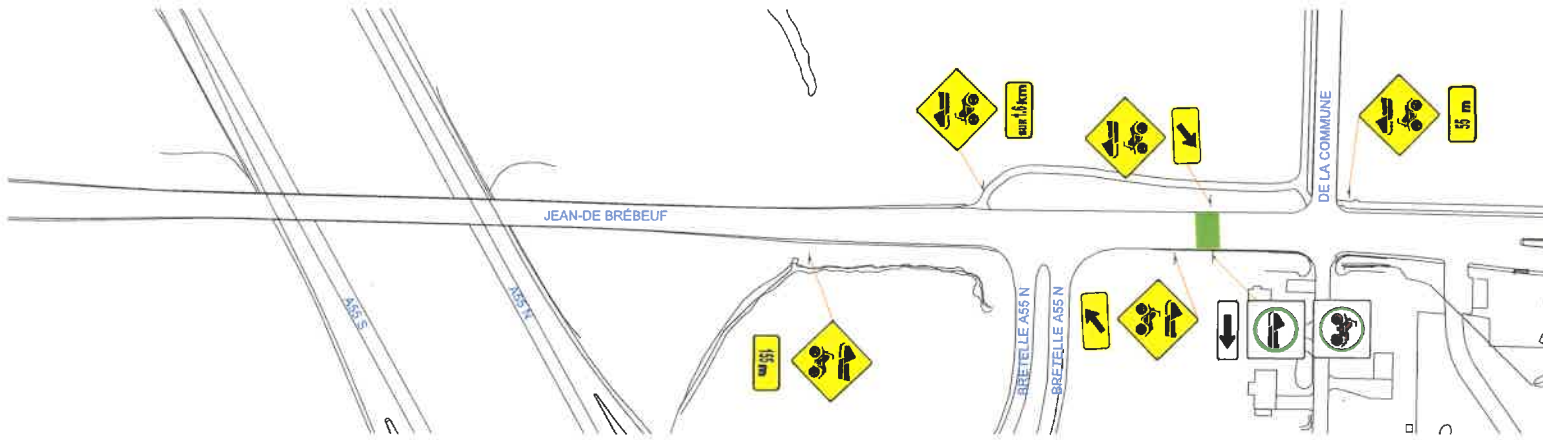
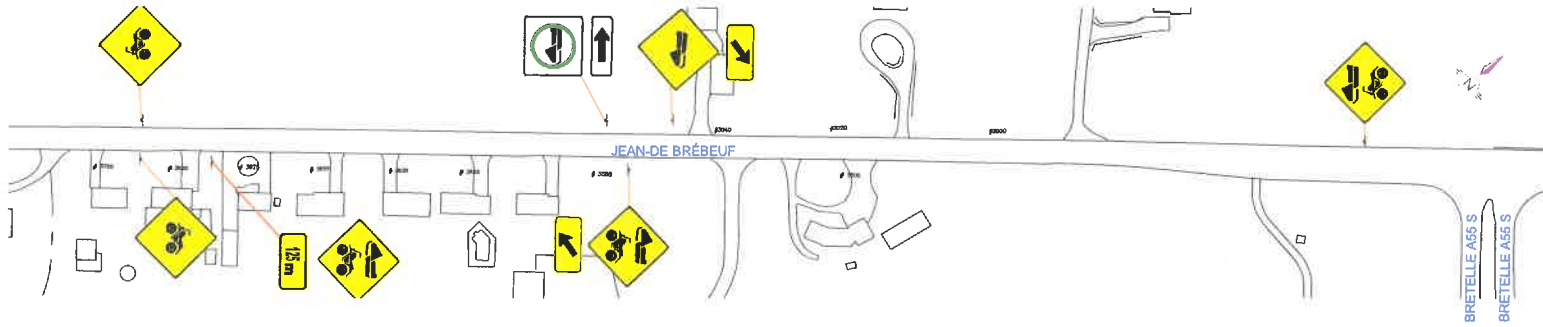
PROJET: *Clyde Crevier*

PLAN NO: 1 de 2

Service de l'Ingénierie

2021-12-15





REVISIONS			
NO	DESCRIPTION	PAR	DATE
01	TMS POUR CONSTRUCTION	CC	2021-12-14

DRUMMONDVILLE
Capitale de développement

PROJET: VOIES DE CIRCULATION PARTAGÉES AVEC VÉHICULES HORS ROUTE

TITRE: JEAN-DE BRÉBEUF

PRÉPARÉ PAR: Clyde Crevier, Ing., M. Ing., PMP

DESIGNÉ PAR: Guillaume Janelle-Bélanger, tech.

APPROUVÉ PAR: Clyde Crevier, Ing., M. Ing., PMP

ÉCHELLE: 1:1500

DATE: 2021-12-15

PROJET:

PLAN NO: 2 DE 2

Service de l'Ingénierie

138785

INGÉNIEUR
Clyde Crevier
138785
QUÉBEC

2021-12-15